

# 78

## APPEL À PROJETS «INNOVER POUR RÉUSSIR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE»

Une enveloppe de

90 M€

pour l'innovation  
agroécologique

### BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande entreprise,  
Coopérative



### FORME DE L'AIDE

Mix subvention / avance récupérable



### INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25 à 80% (des dépenses  
éligibles)



### PÉRIODE

Jusqu'à épuisement des fonds et  
au maximum le 16 juin 2022

### FINANCEURS



**bpi**france

### QUELS PROJETS ?

La stratégie d'accélération **Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique** du PIA4 prévoit, entre autre, de soutenir les projets d'innovation et de R&D portant sur :

- ↳ les agroéquipements,
- ↳ le numérique en agriculture,
- ↳ les bio-intrants,
- ↳ la biostimulation,
- ↳ la biofertilisation,
- ↳ la valorisation des ressources génétiques.

Les projets attendus, de 18 mois à 60 mois, peuvent comporter des phases de recherche industrielle, des développements expérimentaux, des tests et essais, **préalables à la mise sur le marché des solutions.**

Les dossiers seront évalués selon **une grille d'analyse exigeante** reprenant entre autre le caractère innovant, les objectifs, le niveau de maturité, les retombées économiques, la solidité financière, la performance environnementale et les impacts sociétaux, ...

### QUELS SOUTIENS ?

Les lauréats de l'appel à projets **se verront soutenus de façon significative**, de 25 à 80% des dépenses éligibles, pour ¾ en subvention et ¼ en avance récupérable.

18 ANS

D'expérience

220 M€

D'aides publiques  
obtenues en 2021

3

Implantations  
en France

65

Collaborateurs



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

**ABF**  
DÉCISIONS   
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS